

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le 7 juillet 2026

### ***Déclenchement de la vigilance orange canicule en Île-de-France***

***L'Île-de-France est placée en vigilance orange « canicule » par Météo-France à compter de ce mardi 7 juillet 2026 à 12h. Les services de l'État sont mobilisés pour suivre la situation et limiter les conséquences de ces fortes chaleurs dans la capitale.***

Dans ce cadre et conformément à la disposition spécifique ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur », la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, en lien avec la préfecture de Police, a demandé aux services de l'État de déployer sur le territoire parisien des actions en direction des publics les plus fragiles. Elles concernent notamment :

- la sensibilisation de l'ensemble des établissements de santé et des établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées et le maintien par l'ARS Île-de-France des [mesures d'appui et de mobilisation des acteurs sanitaires et médico-sociaux](#) à l'issue de la 2ème vague de canicule, fin juin ;
- l'information préventive des organisateurs d'accueil collectif de mineurs et des organisateurs de manifestations sportives, mais aussi des entreprises et des organisations professionnelles ;
- la mobilisation des opérateurs gestionnaires de centres d'hébergement pour protéger les personnes hébergées ;
- l'extension des horaires d'intervention des acteurs de la veille sociale (maraudes, halte de nuit et accueils de jour), pour les soirées et week-ends.

#### ***Il est recommandé à chacune et chacun d'adopter les bons réflexes***

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- manger en quantité suffisante ; éviter l'alcool ;

- limiter l'exposition à la chaleur, notamment des personnes les plus vulnérables, en restant en intérieur et en évitant les pratiques sportives durant les heures les plus chaudes.

Retrouvez les recommandations de l'ARS sur :

[Fortes chaleurs et canicule : comment se protéger ? | Agence régionale de santé Ile-de-France](#)

### ***Vigilance sécheresse : les bons gestes pour économiser l'eau***

Le niveau de vigilance sécheresse a par ailleurs été déclenché pour le département de Paris, avec l'arrêté du 26 juin 2026 pris par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Il est recommandé à l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, services publics, entreprises, industriels) d'adopter une gestion économe de l'eau afin de préserver la ressource :

- limiter les usages d'ordre secondaire : nettoyage des voitures, lavages extérieurs, etc. ;
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité ;
- limiter les arrosages des espaces verts et éviter l'arrosage aux heures les plus chaudes.

Le niveau de vigilance ne s'accompagne pas de mesures de restriction. Celles-ci seront mises en œuvre si la situation hydrologique s'aggrave et que le niveau d'alerte est atteint.

### **Contacts presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



**ARS Île-de-France**

[ars-idf-service-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-service-presse@ars.sante.fr)

**Préfecture de Police**

[ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr)